

# 2018

## UNE ANNÉE D'ENGAGEMENT MILITANT



# **PRÉAMBULE**

Chers militants, chers amis,

Nous avons le plaisir de vous présenter, pour la deuxième année consécutive, le bilan des actions réalisées en 2018 par le mouvement militant d'Amnesty International France.

Vous avez, une fois de plus, été nombreux à répondre à notre enquête de fin d'année destinée à collecter tout le matériau nécessaire pour réaliser ce bilan. Tout comme vous avez été nombreux tout au long de l'année à répondre à chacune de nos sollicitations destinées à recenser et évaluer les actions menées au sein du mouvement dans le cadre de nos grands temps de mobilisation.

Pour certains, ces démarches d'évaluation peuvent paraître peu utiles, fastidieuses, voire douteuses... Elles sont pourtant précieuses et indispensables !

Elles nous permettent avant tout de démontrer, s'il le fallait encore, que notre action militante, réalisée aux quatre coins de la France, a un impact: sur les personnes avec lesquelles nous échangeons, sur les situations que nous dénonçons, sur celles et ceux que nous défendons et soutenons, avec ténacité, partout dans le monde.

Ces évaluations sont également utiles pour interroger la pertinence des modalités de nos actions et des moyens que nous mettons à votre disposition. Et ce, dans le souci constant qui est le nôtre de toujours allier utilité et plaisir de militer ensemble !

Dans ce bilan 2018 de l'engagement militant, vous apprendrez que loin d'être « végétatif », notre mouvement militant grandit, notamment au sein des groupes locaux qui continuent d'accueillir chaque année de nouveaux membres. Vous apprendrez aussi que deux tiers de nos structures militantes affirment être plutôt en forme. Du côté des actions, vous pourrez constater avec joie que vous avez été près d'une centaine de structures à célébrer le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et que près de 40000 personnes ont été approchées dans vos actions d'éducation aux droits humains. Et vous ne serez pas surpris de lire que l'opération des 10 jours pour signer continue d'être l'action sur laquelle vous continuez de vous mobiliser en masse.

Autant de raisons de vous dire merci pour votre engagement, si précieux, et bravo pour l'audace et la détermination qui vous animent !

Solidairement et amicalement,

L'équipe du Pôle Engagement et Éducation aux droits humains

Les données utilisées dans ce rapport sont issues en grande partie des 186 réponses au « **Questionnaire sur l'activité des structures locales** » envoyées par les groupes locaux et les cercles d'action au secrétariat national. Cette collecte d'informations a eu lieu de fin décembre 2018 à début février 2019. L'autre source d'information importante est issue des compilations réalisées tout au long de l'année par le Pôle Engagement et Éducation aux droits humains. Les activités des antennes jeunes – dont la temporalité correspond à l'année scolaire et non à l'année civile – feront l'objet d'un bilan plus précis qui sera réalisé pendant l'été. L'activité des antennes jeunes sera toutefois mentionnée à plusieurs reprises tout au long de ce document.

Nous remercions l'ensemble des structures locales pour leurs contributions qui ont permis la réalisation de ce rapport.

Afin de faciliter la lecture de ce document, seuls deux acronymes y sont utilisés: AIF pour Amnesty International France et DUDH pour Déclaration universelle des droits de l'homme.

# **SOMMAIRE**

**5**

## **Photographie du mouvement**

Les structures qui composent le mouvement  
Le nombre des membres dans les structures  
L'âge des membres des structures  
Le moral des structures locales

**9**

## **Les actions réalisées**

Autour des campagnes  
Autour des grands temps de mobilisation  
Autour des thématiques

**12**

## **Les modalités d'action**

Les types d'action  
L'éducation aux droits humains  
Le soutien aux personnes  
Le plaidoyer local

**16**

## **Les moyens d'action**

Les partenariats locaux  
L'information  
Les formations  
Les outils de communication  
Le matériel d'action  
Le budget consolidé des groupes locaux

**20**

## **La participation à la vie du mouvement**

À l'échelle nationale  
À l'échelle régionale  
À l'échelle locale

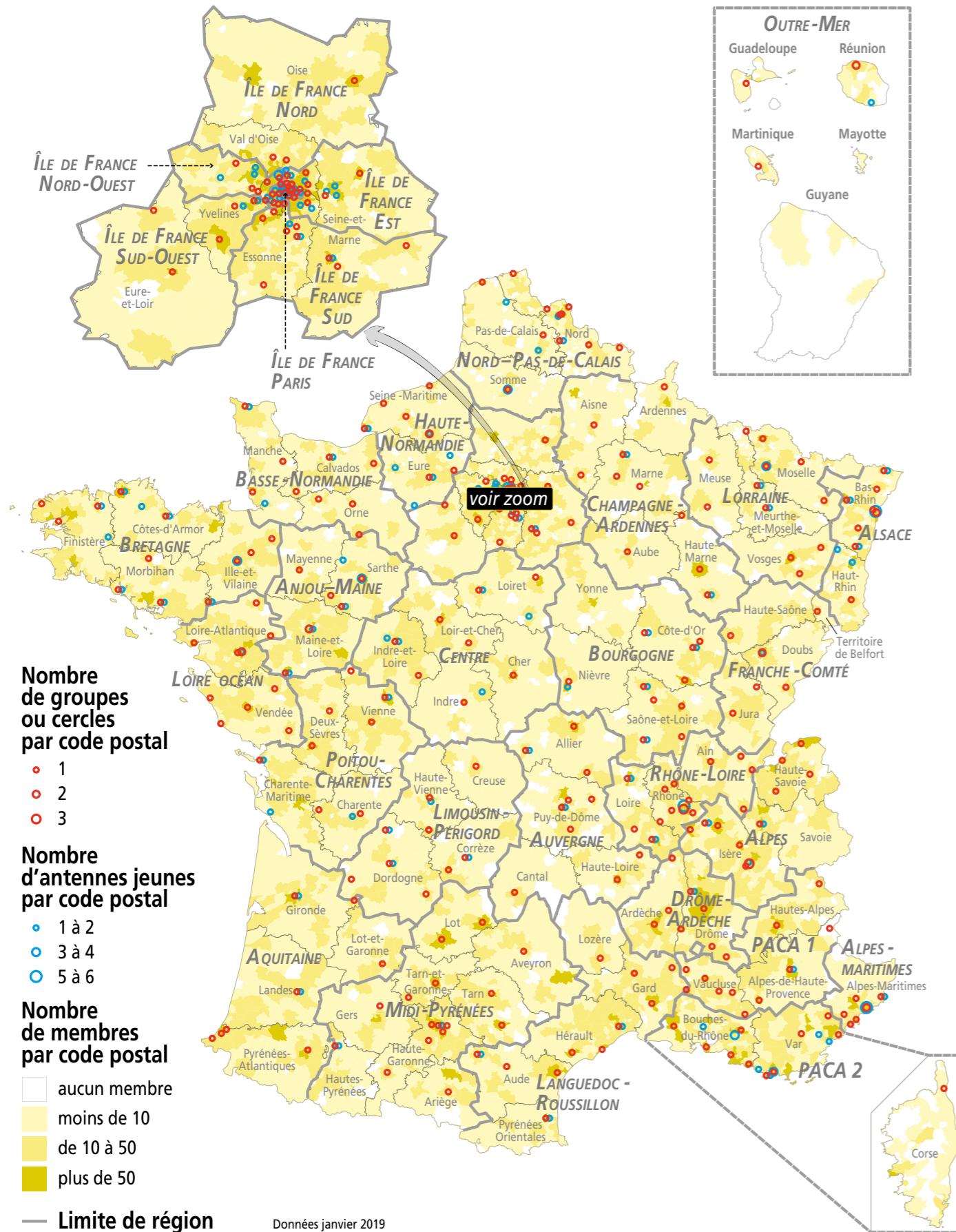
**22**

## **Témoignages**

Poitiers  
Issoudun  
Dijon  
Bussy-Saint-Georges  
Évreux  
Épinal et Angers

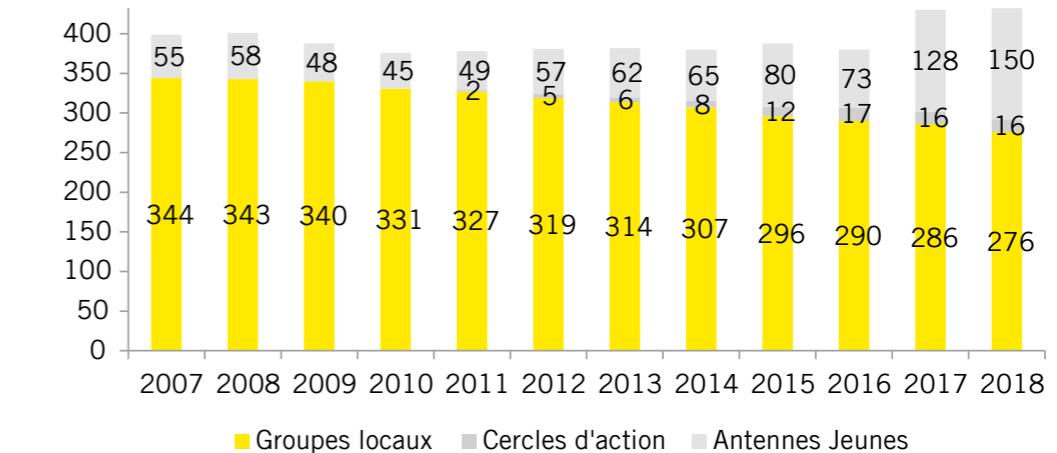
Photo en couverture : © B.Grette

## Répartition des membres en 2018



## PHOTOGRAPHIE DU MOUVEMENT LES STRUCTURES QUI COMPOSENT LE MOUVEMENT

Évolution du nombre de structures locales depuis 10 ans

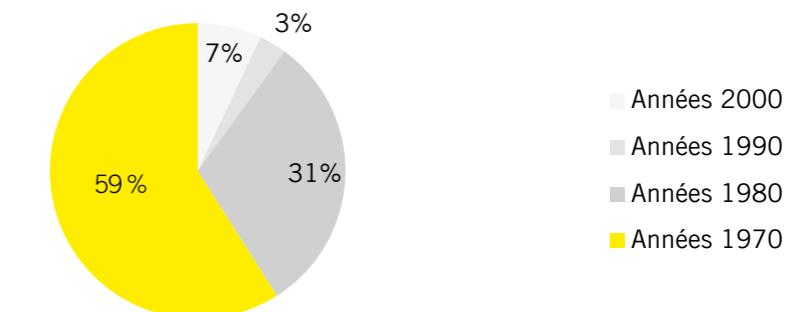


Au 31/12/2018, on comptait 276 groupes locaux, 16 cercles d'action et 150 antennes jeunes.

Le Conseil d'administration s'est saisi de la question de la fermeture des groupes locaux et a lancé fin 2018 le projet « Développement des structures militantes » dont l'un des objectifs est d'agir pour créer de nouveaux groupes.

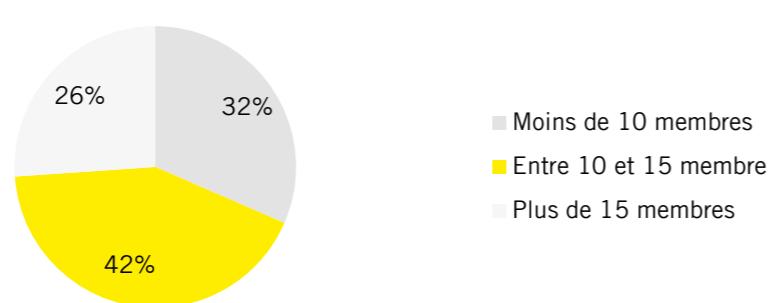
Les antennes jeunes sont, elles, en nette croissance. Cette augmentation est le résultat d'un fort travail de communication ainsi que d'un engagement important des structures locales en faveur de la création de nouvelles antennes. Les trois quarts des antennes jeunes ont été créées en lycée, souvent suite à une intervention en éducation aux droits humains assurée par des militants locaux.  
Contact: [coojeune@amnesty.fr](mailto:coojeune@amnesty.fr)

90 % des structures locales ont été créées avant 1990



## LE NOMBRE DE MEMBRES DES STRUCTURES

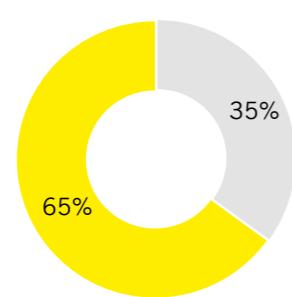
La majorité des structures locales comptent entre 10 et 15 membres



Comme en 2017, le nombre moyen de membres par structure locale est de 13. Par rapport à l'année précédente, la médiane passe, elle, de 11 à 12 membres.

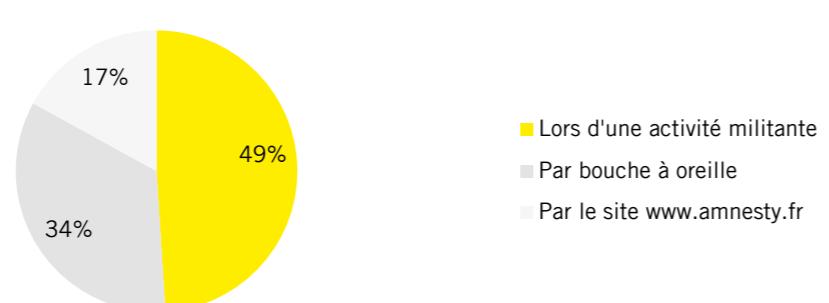
Avec 37 membres, le groupe local d'Aix-en-Provence est la structure locale la plus étoffée.

Près de 3 structures sur 4 ont accueilli au moins un nouveau membre en 2018



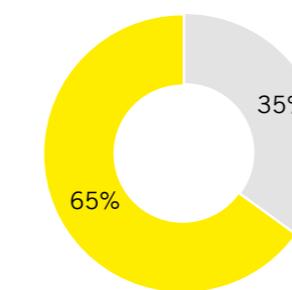
En moyenne, les structures locales ont accueilli entre une et deux nouvelles personnes en 2018. Les groupes locaux de Marne-la-Vallée et de Lorient Quimperlé ont réussi à accueillir 10 nouvelles personnes.

Les activités militantes sont la meilleure vitrine pour recruter des nouveaux membres



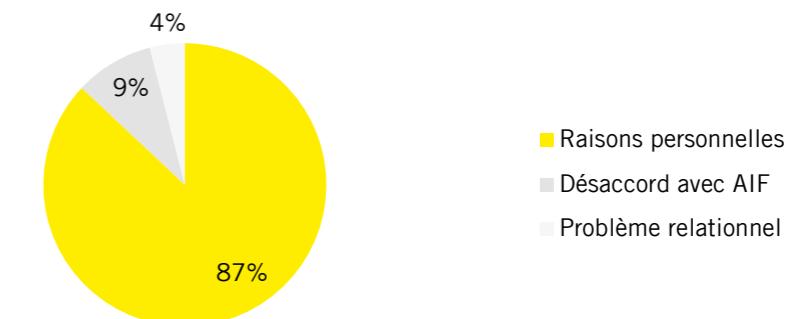
**Seul un tiers des structures locales utilisent une démarche spécifique pour accueillir les nouveaux membres.** Penser cet accueil, c'est pourtant se donner plus de chances de garder et d'intégrer les militants dans une structure. Une dizaine de sessions de formation sur ce sujet sont proposées aux structures locales dans toute la France au premier semestre 2019.

Un tiers des structures locales n'ont pas perdu de membres en 2018

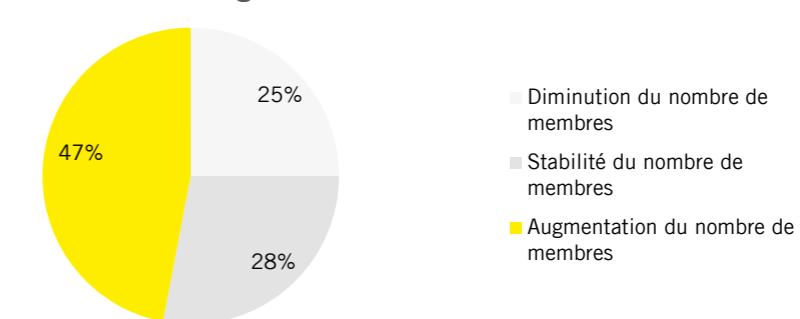


En moyenne, les structures locales ont enregistré le départ d'un membre. Si ce chiffre est faible, la réalité montre parfois que ce départ déstabilise le groupe, notamment quand il s'agit d'un membre qui occupait des responsabilités. Comme une arrivée dans le groupe, il faut accompagner les départs pour préserver la dynamique collective.

Les départs sont principalement liés à des raisons personnelles



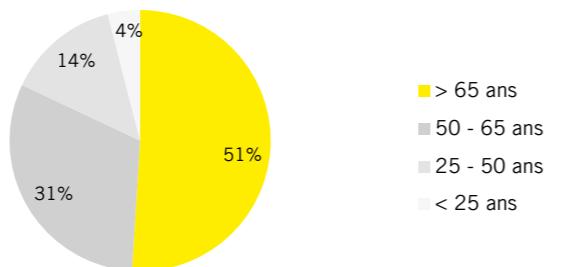
Près de la moitié des structures ont un nombre de membres en augmentation



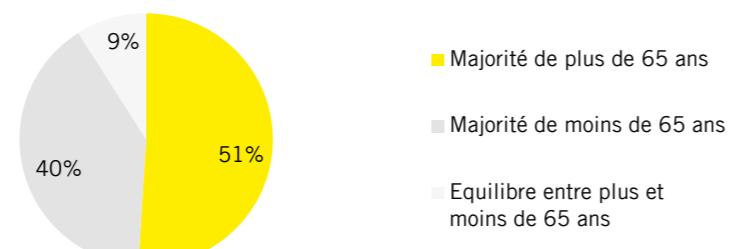
Le nombre de nouvelles personnes recrutées représente 12 % du nombre total des membres. Le nombre de membres ayant quitté Amnesty représente 8 % du nombre total des membres. **Comme en 2017, les structures locales enregistrent une croissance du nombre de leurs membres en 2018.**

## L'ÂGE DES MEMBRES DES STRUCTURES LOCALES

4 membres de structures locales sur 5 ont plus de 50 ans



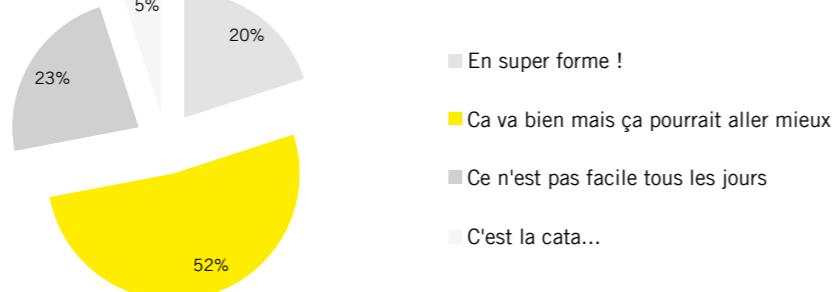
Les plus de 65 ans majoritaires dans 1 structure locale sur 2



4 structures locales ont déclaré n'être composées que de membres de plus de 65 ans.  
9 structures locales ont déclaré ne pas compter de membres de plus de 65 ans.

## LE MORAL DES STRUCTURES LOCALES

Une majorité de structures plutôt en forme



La plupart des structures locales prennent plaisir à se retrouver en réunion et à agir ensemble pour les droits humains mais beaucoup souhaiteraient compter plus de membres pour pouvoir accomplir toutes les actions proposées par AIF.

Les structures locales en grande difficulté sont accompagnées par les équipes régionales et le secrétariat national afin d'essayer de trouver des solutions à leurs problèmes.

## LES ACTIONS RÉALISÉES AUTOUR DES CAMPAGNES

### Campagne mondiale BRAVE\*

La campagne BRAVE\*, qui a commencé en 2018 et se terminera en 2020, vise à mettre au-devant de la scène les femmes et les hommes qui se battent chaque jour pour défendre nos droits. Non seulement nous mettons en avant ces personnes mais nous demandons également aux acteurs publics et privés de mieux les protéger et de mieux promouvoir leur travail, comme prévu dans la Déclaration des droits des défenseurs des droits humains adoptée par l'ONU en 1998, et réitéré et renforcé par la Déclaration issue du Sommet mondial des défenseurs des droits humains qui s'est tenu à Paris en 2018. À cette occasion, nous avons accueilli 160 défenseurs du monde entier et dix d'entre eux ont ensuite parcouru la France pour aller à la rencontre des militants d'Amnesty et d'un public plus large lors de conférences ou de rencontres publiques.

En 2018, la campagne BRAVE\* a mobilisé fortement les structures locales d'AIF, notamment lors de temps forts comme la mobilisation pour la libération de Taner Kiliç, président d'Amnesty International Turquie, les 10 jours pour signer ou encore la Journée mondiale des droits des femmes. La campagne a aussi été mise à l'honneur au sein d'une vingtaine de festivals culturels pendant l'été.

\*Courageux



### Campagne mondiale I Welcome

La campagne I Welcome, qui a commencé en 2016 et se terminera en 2019, plaide pour une vraie solidarité entre les États dans la protection et l'accueil des réfugiés. Elle appelle les gouvernements du monde entier à ouvrir des voies d'accès légales et sûres pour les réfugiés, à renforcer la protection des réfugiés et à ne pas conclure d'accords qui visent à maintenir les réfugiés à distance. Renvois de demandeurs d'asile vers l'Afghanistan, conditions de détention des migrants en Libye, blocage des navires de sauvetage en Méditerranée, violations des droits des migrants à la frontière franco-italienne : les occasions d'agir en 2018 ont été nombreuses.

Cette campagne mobilise fortement les structures locales d'AIF. La thématique des réfugiés est en effet la plus relayée par les structures locales et celle qui suscite le plus de partenariats avec d'autres associations locales. Le matériel de la campagne a été largement commandé. Enfin, les pétitions rattachées à ce sujet font partie de celles les plus portées sur le terrain.



© PY Brunaud

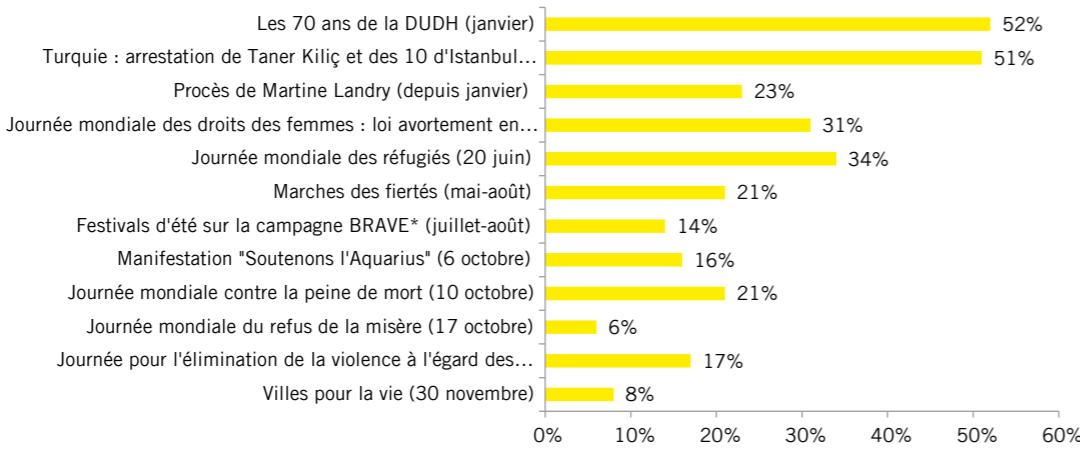
## Campagne mondiale 10 jours pour signer

Du 1<sup>er</sup> au 10 décembre 2018, 256 structures locales se sont mobilisées en France dans le cadre de l'opération mondiale 10 jours pour signer qui mobilise des millions de personnes en faveur de dix figures emblématiques de la défense des droits humains.

Lors de cette nouvelle édition, les militants des structures locales ont récolté plus de 278 000 signatures de pétitions, soit un nombre plus important que les signatures enregistrées sur internet (188 000). Ces actions se sont intégrées aux près de 6 millions de signatures de pétitions et de lettres envoyées au total dans le monde.



## AUTOUR DES GRANDS TEMPS DE MOBILISATION



Taux de mobilisation des structures locales par action proposée par AIF

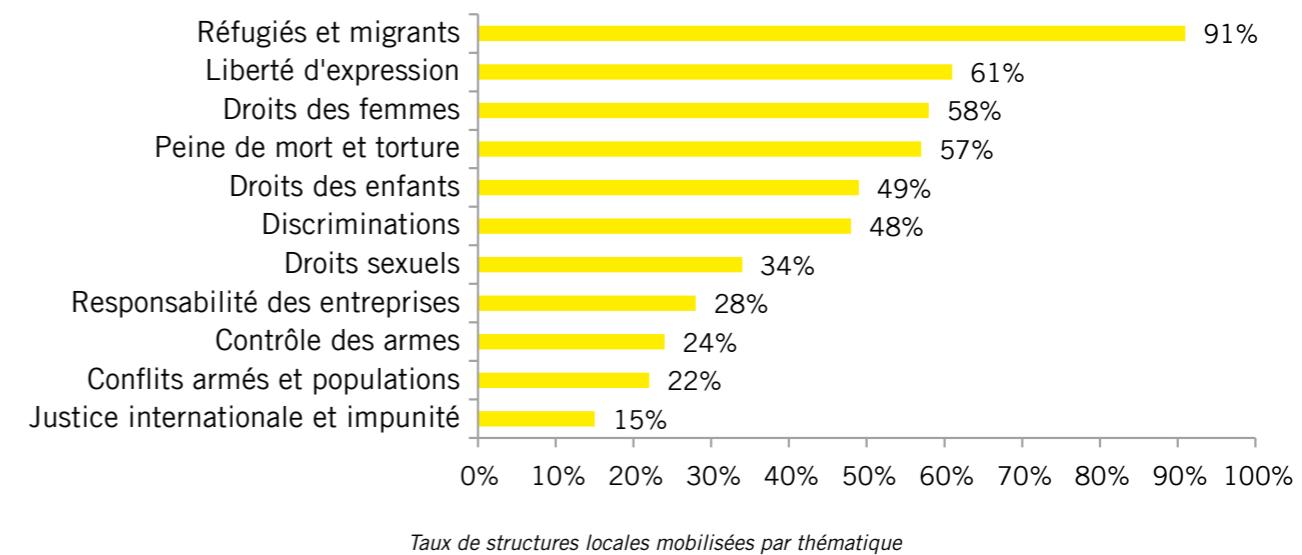
Tout au long de l'année 2018, 98 structures locales ont organisé des événements pour célébrer le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Conférences, débats, expositions, concerts... Les projets menés ont été très diversifiés. Par ailleurs, 31 structures locales se sont saisies du partenariat noué avec la SNCF et sont intervenues dans les gares le 10 décembre pour sensibiliser les voyageurs aux droits humains.



© J. Suyker / item

## AUTOUR DES THÉMATIQUES

9 structures sur 10 ont mené une activité sur la thématique « Réfugiés et migrants »



Taux de structures locales mobilisées par thématique

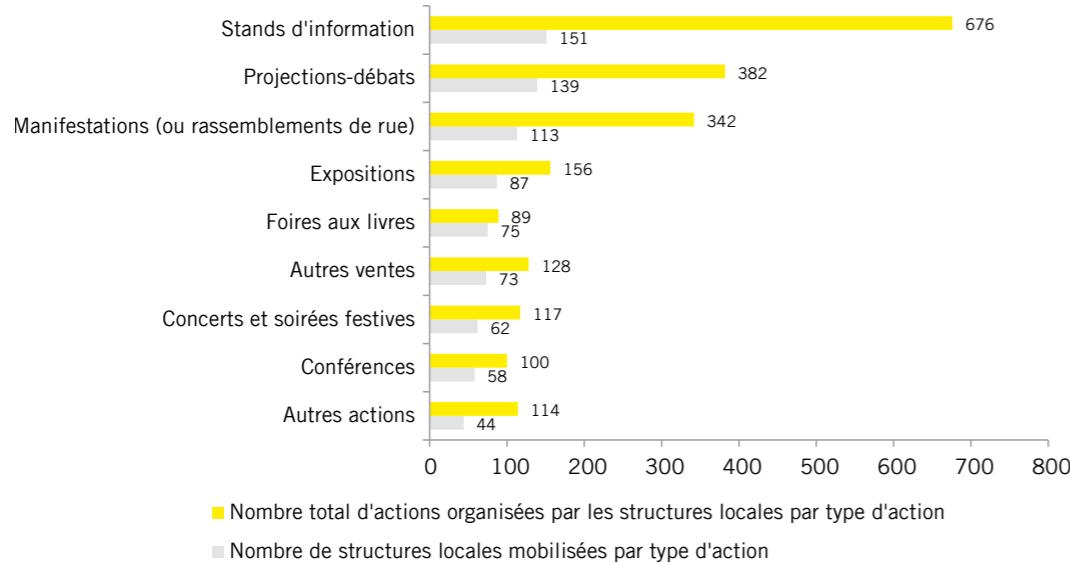
Comme en 2017, la thématique « réfugiés et migrants » est celle qui a mobilisé le plus de groupes locaux et de cercles d'action en 2018. Liberté d'expression, droits des femmes et peine de mort sont les autres thématiques fédératrices du mouvement.

Concernant les antennes jeunes, c'est aussi la thématique des réfugiés qui a le plus mobilisé, suivie de près par celle des défenseurs des droits humains.

# LES MODALITÉS D'ACTION

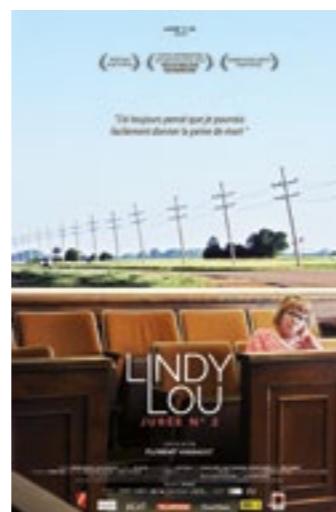
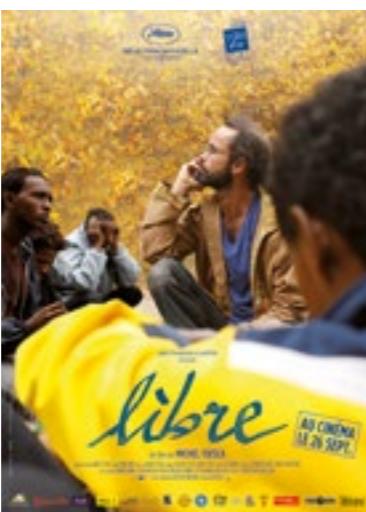
## LES TYPES D'ACTION

### Le stand d'information : l'action privilégiée par le plus grand nombre de structures locales

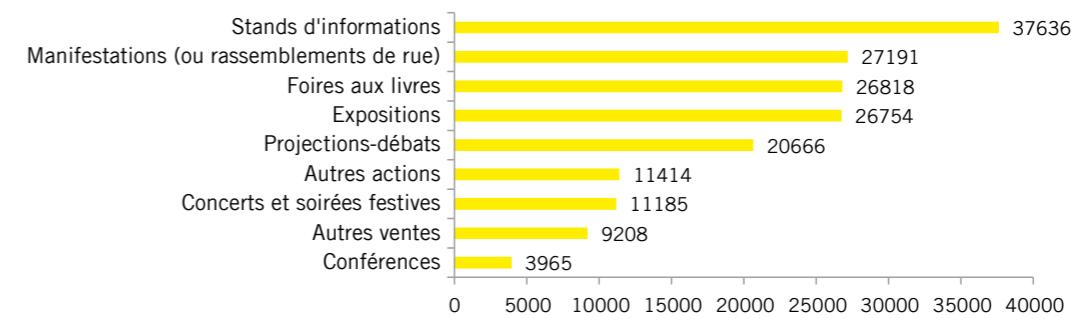


Les projections-débats sont la deuxième action la plus partagée entre structures locales après les stands d'information. Dans la rubrique « Autres actions », on trouve principalement l'organisation de randonnées pédestres.

Les films les plus diffusés par les structures locales en 2018 ont été *Human flow* d'Ai Wei Wei, *Libre* de Michel Toesca et *Lindy Lou* de Florent Vassault. Il s'agit de trois documentaires soutenus par AIF. Les deux premiers portent sur le thème des réfugiés et le troisième sur la peine de mort.

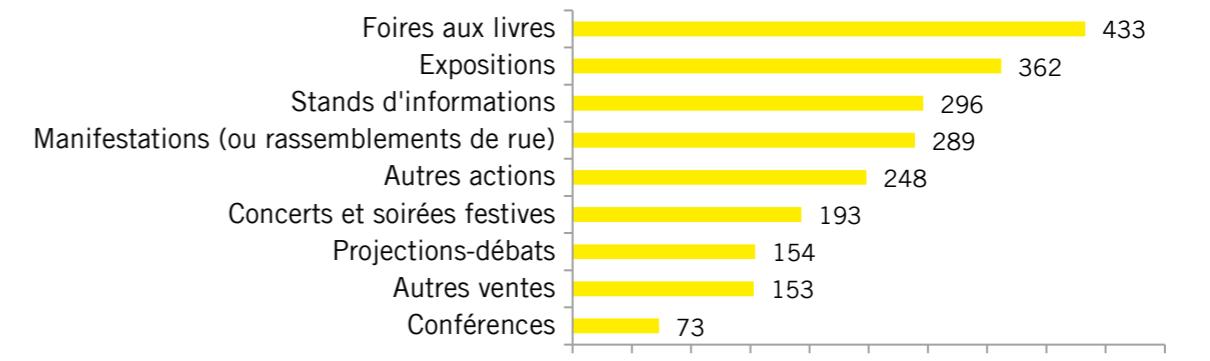


### Les stands d'information ont touché le plus grand nombre de personnes



Nombre de personnes touchées par les structures locales ayant répondu au questionnaire

### Mais les foires aux livres ont touché le plus de personnes en moyenne



Nombre moyen de personnes touchées par type d'action

► On peut estimer à 3 300 le nombre d'actions réalisées par les structures locales et à environ 274 000 le nombre de personnes touchées par ces actions.

Ces chiffres sont à manier avec précaution mais ils donnent un aperçu de l'ampleur de l'activité des structures locales d'AIF.

Les actions réalisées par les structures locales ont permis de collecter 348 182 pétitions sur le terrain en 2018. Les pétitions « J'exige la libération d'Amal Fathy » (Égypte), « Atena Daemi doit être libérée » (Iran) et « Justice et vérité pour Marielle Franco » (Brésil) sont celles qui ont récolté le plus de signatures sur papier. Ces trois pétitions faisaient partie de l'édition 2018 de l'opération 10 jours pour signer.



Amal Fathy

© Coll. privée



Atena Daemi

© Coll. privée



Marielle Franco

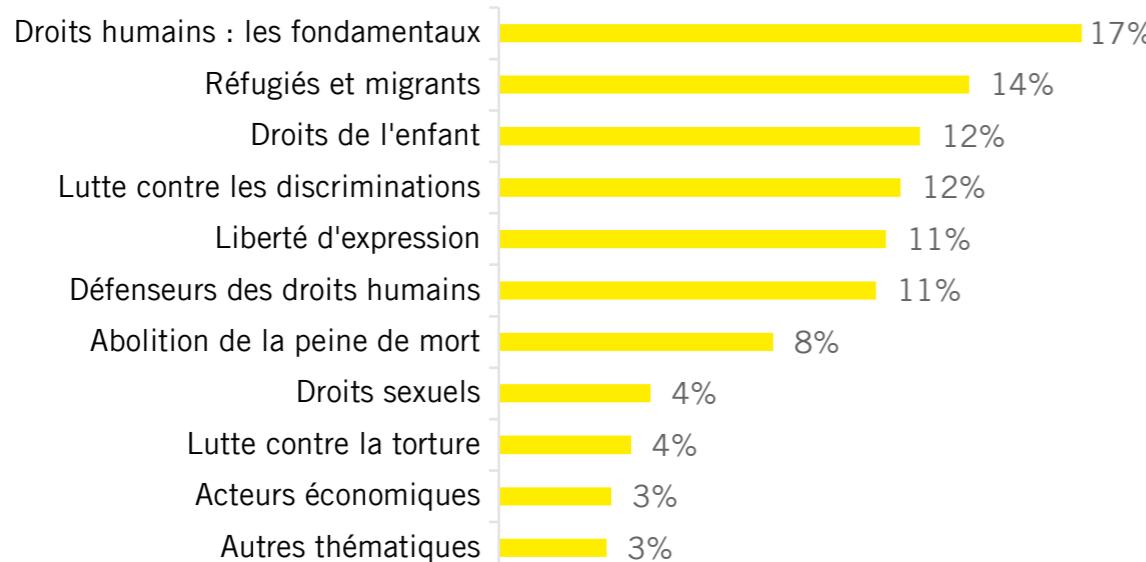
© Midia Ninja

## L'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS

140 structures locales ont déclaré avoir mené des actions en éducation aux droits humains. Au total, 551 militants ont effectué des interventions en éducation aux droits humains. Le nombre d'intervenants dans les structures locales varie entre 1 et 19, avec une moyenne de 4 personnes par structure. 39 298 personnes ont bénéficié de ces activités, dont la grande majorité en milieu scolaire, les deux tiers étant des collégiens ou des lycéens.

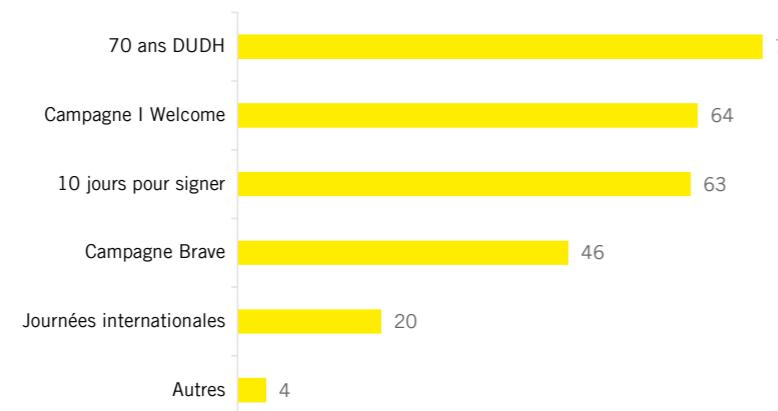
Les thématiques abordées lors des interventions sont majoritairement : les droits humains – les fondamentaux, les réfugiés et les migrants, les droits de l'enfant et la lutte contre les discriminations.

### Les thématiques d'intervention



Près de deux tiers des 140 structures locales qui interviennent en éducation aux droits humains le font dans le cadre de campagnes et temps forts d'AIF.

### Nombre de structures locales déclarant avoir mené des actions d'éducation aux droits humains dans le cadre des campagnes et temps forts



Un rapport plus complet mesurant l'activité en éducation aux droits humains d'Amnesty International France en 2018 est disponible.

Contact : [education@amnesty.fr](mailto:education@amnesty.fr)

## LE SOUTIEN AUX PERSONNES

### ► 274 structures locales font partie du réseau Actions Urgentes d'AIF.

Les Actions Urgentes relaient des situations individuelles, diverses et très concrètes de violations des droits, pour lesquelles chacun peut agir directement, de manière personnalisée et efficace. Contact : [actionsurgentes@amnesty.fr](mailto:actionsurgentes@amnesty.fr)

### ► 98 structures locales suivent un dossier d'intervention.

Les dossiers d'intervention visent à exercer une pression modeste mais continue sur les autorités d'un pays, en faveur d'un individu, d'un groupe d'individus ou des membres d'une organisation en danger.

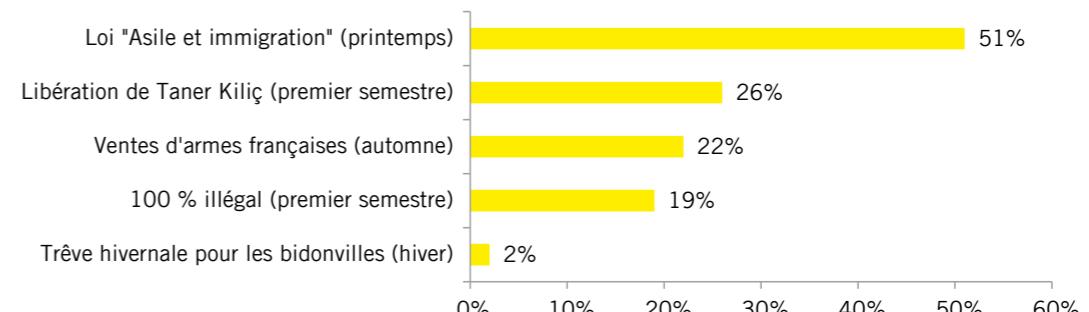
Contact : [personnesendanger@amnesty.fr](mailto:personnesendanger@amnesty.fr)

## LE PLAIDOYER LOCAL

### ► 109 structures locales ont déclaré avoir réalisé des actions de plaidoyer local.

Le plaidoyer est un moyen permettant de partager les positions d'AIF auprès des élus locaux et nationaux. Il peut se faire par écrit ou à l'oral lors d'une réunion au cours de laquelle les militants représentent AIF auprès notamment de leurs maires, sénateurs ou députés.

### Un plaidoyer local intense dans le cadre de la loi « Asile et immigration »

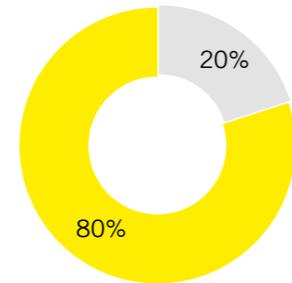


Taux de mobilisation des structures locales par action de plaidoyer proposée par AIF

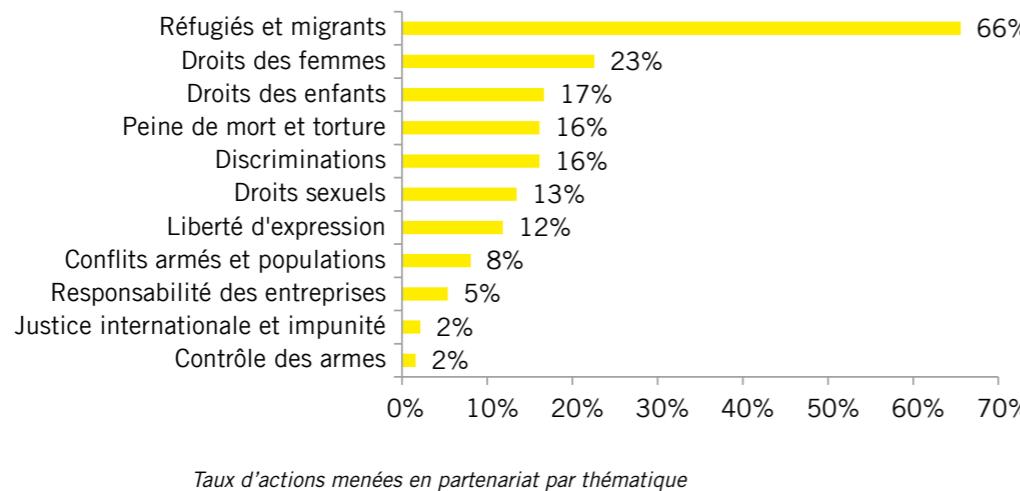
## LES MOYENS D'ACTION

### LES PARTENARIATS LOCAUX

4 structures locales sur 5 mènent des actions en partenariat avec d'autres associations

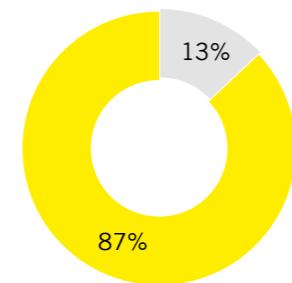


« Réfugiés et migrants » : la thématique qui suscite le plus de partenariats



## L'INFORMATION

« Mon Actu Engagée » plébiscitée par les structures locales comme source d'information

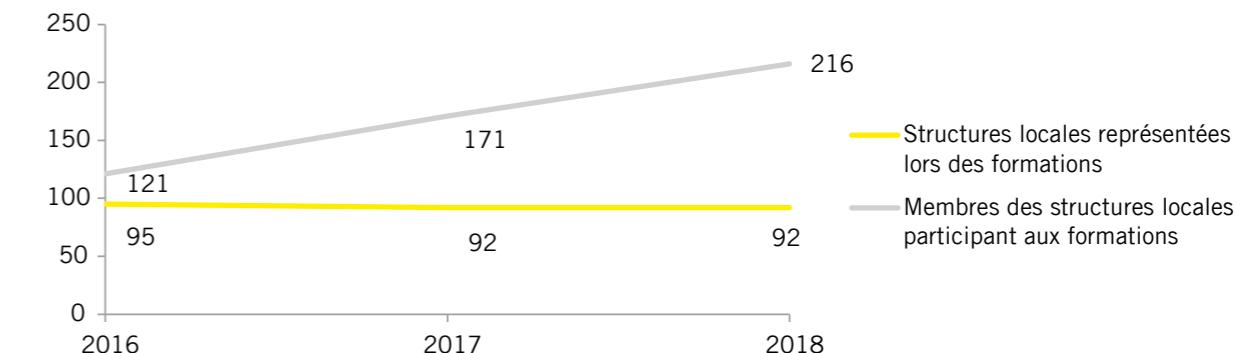


« Mon Actu Engagée » est une newsletter mensuelle de 4 pages qui présente l'essentiel des temps de mobilisation du mouvement passés et à venir.

En 2018, le Pôle Engagement et Éducation aux droits humains d'AIF a complété l'envoi de « Mon Actu Engagée » par 42 e-mails envoyés aux structures locales, soit près d'un par semaine. Les pics d'envoi ont concerné le début de l'année et l'automne. Les envois ont été beaucoup moins nombreux pendant l'été.

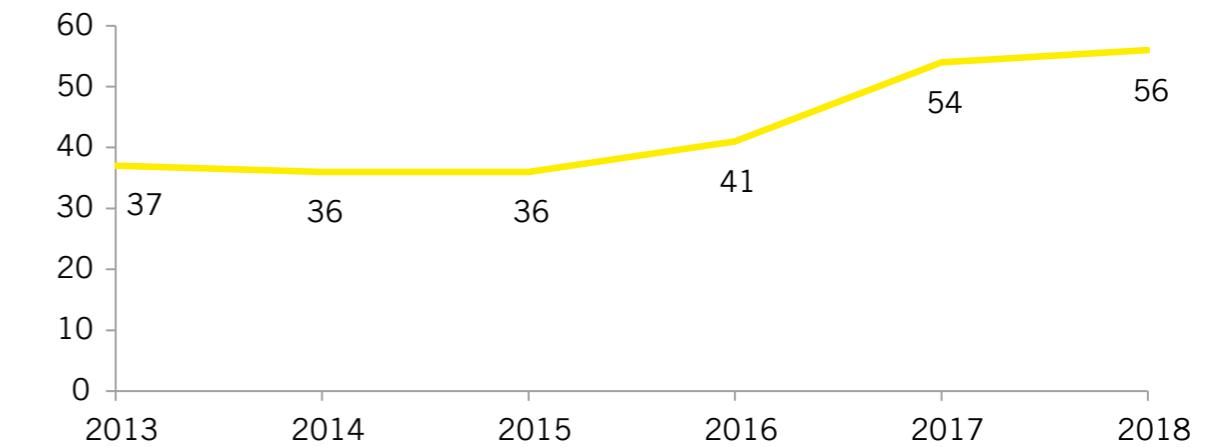
## LES FORMATIONS

Les membres des structures locales sont plus nombreux à se former



22 sessions de formation ont été proposées en 2018 par le secrétariat national. La formation ayant connu le plus de succès en 2018 est « Intervenir en éducation aux droits humains » (25 participants). Les formations « Mieux connaître la procédure d'asile en France » et « Se saisir des dossiers d'intervention et les faire vivre » ont également attiré les militants locaux (17 participants dans les deux cas).

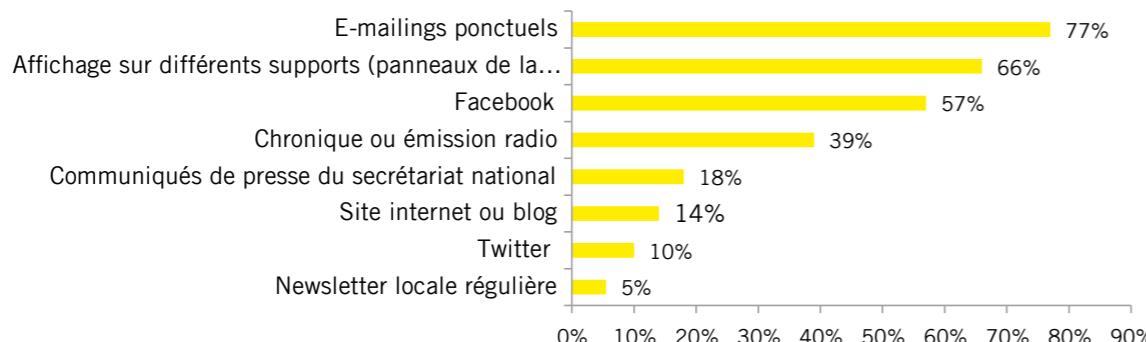
Hausse du nombre de formations organisées en région



Les formations organisées en région ont touché 654 membres de 162 structures locales. Le Languedoc-Roussillon est la région qui a formé le plus de membres en 2018. La formation « S'approprier la campagne mondiale BRAVE\* » est celle qui a été organisée le plus souvent (35 fois). Contact: [formation@amnesty.fr](mailto:formation@amnesty.fr)

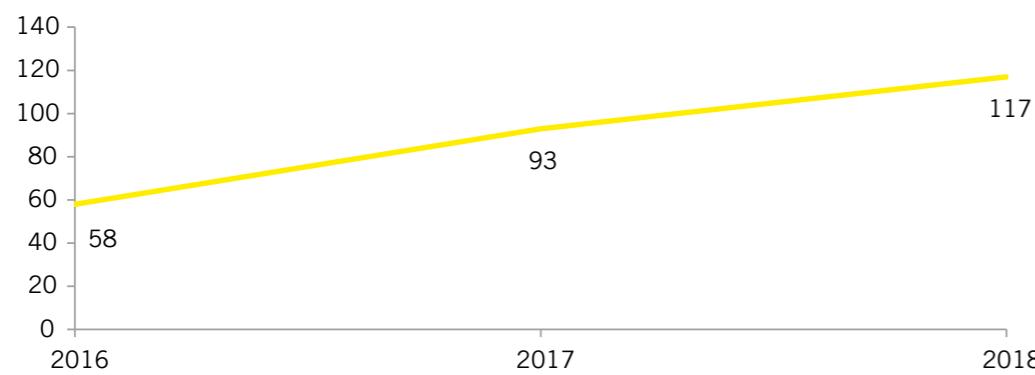
## LES OUTILS DE COMMUNICATION

### Grande variété des supports de communication utilisés



190 structures locales ont une page de présentation sur le site internet [www.amnesty.fr](http://www.amnesty.fr)  
477 événements locaux ont été annoncés sur la page « Près de chez vous » du site d'AIF.

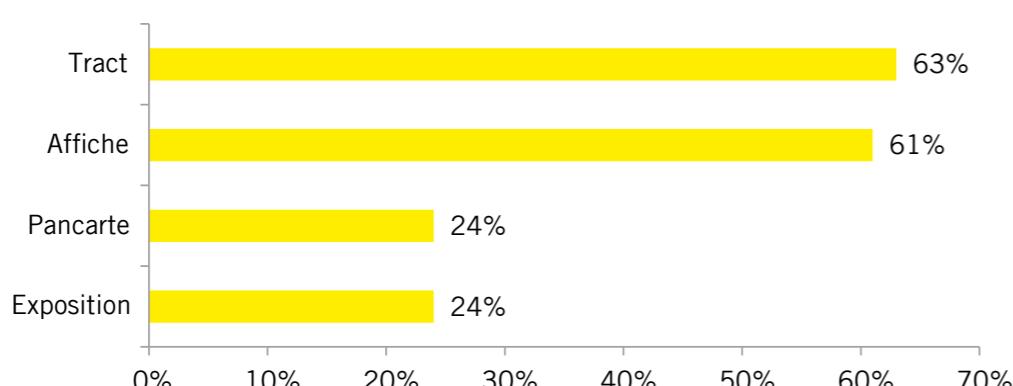
### De plus en plus de structures locales demandent au secrétariat national la liste des membres de leur territoire



Pour obtenir les listes des membres de leur territoire, la majorité des structures locales font appel au secrétariat national une ou plusieurs fois dans l'année mais il est désormais possible d'accéder directement à cette liste en se connectant à la base de données d'AIF, via le portail Community (et d'une courte formation par téléphone pour apprendre à s'en servir). À ce jour, 22 structures en ont fait la démarche.

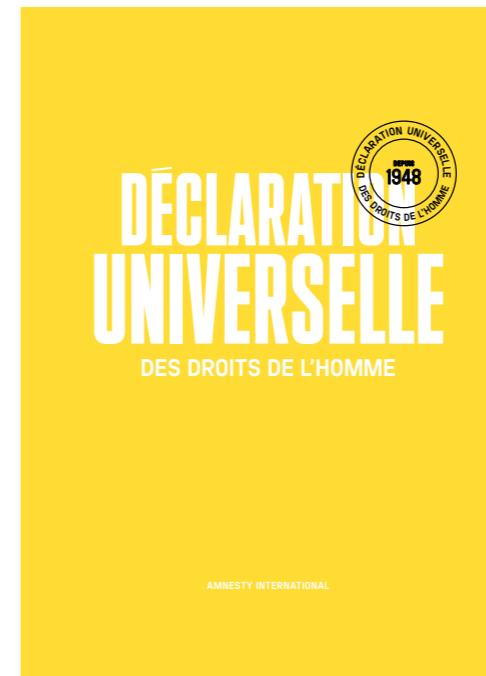
Contact : [notoriete@amnesty.fr](mailto:notoriete@amnesty.fr)

### Plus de la moitié des structures locales créent du matériel



## LE MATÉRIEL D'ACTION

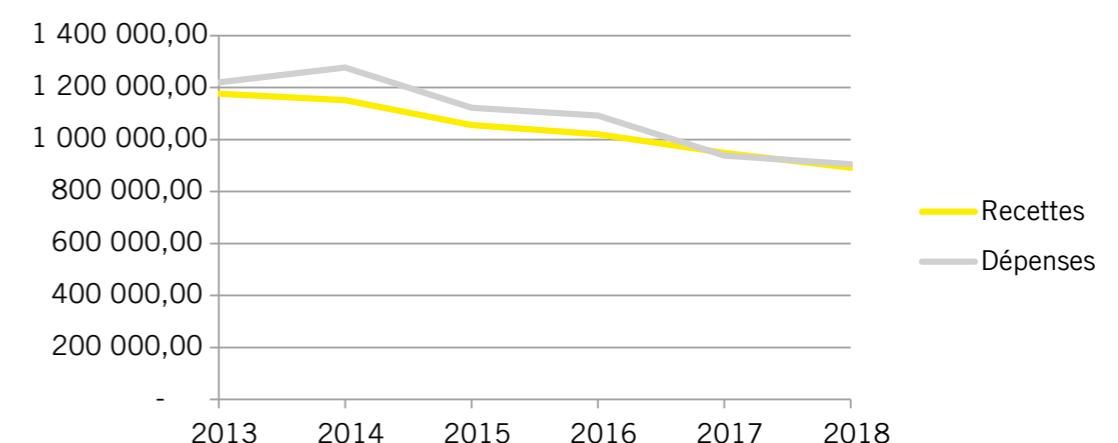
Le livret sur la Déclaration universelle des droits de l'homme est l'article qui a été le plus commandé par les structures locales en 2018, suivi du guide « Agir contre la désinformation & les discours toxiques en ligne ».



Les groupes d'Avignon, Périgueux, Rouen, Louviers-Val-de-Reuil et Lyon-Croix-Rousse et le cercle d'action de Lorgues sont les structures locales qui ont passé le plus de commandes l'année dernière. Contact : [diffusionparis@amnesty.fr](mailto:diffusionparis@amnesty.fr)

## LE BUDGET CONSOLIDÉ DES GROUPES LOCAUX

### Légère baisse des dépenses et recettes des groupes locaux



Les ressources collectées par les groupes locaux sont en baisse depuis 2015. Elles s'établissent à environ 900 000 euros fin 2018. Cette diminution est concomitante à la fermeture de groupes locaux depuis ces dernières années.

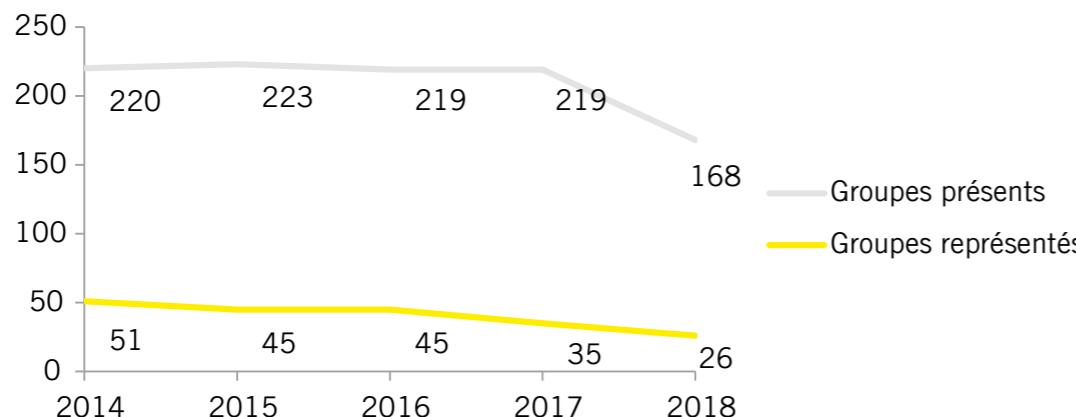
# LA PARTICIPATION À LA VIE DU MOUVEMENT

## À L'ÉCHELLE NATIONALE

### ► Assemblée générale

Alors que les taux de participation des structures locales (présence lors de l'Assemblée générale ou remise d'une procuration) étaient stables ces dernières années, ceux-ci ont baissé l'an dernier. Les prochains rapports permettront de savoir s'il s'agit là d'une baisse conjoncturelle ou structurelle.

Chute de la participation des groupes locaux  
à l'Assemblée générale de 2018



Depuis 2014, la participation des antennes jeunes aux assemblées générales nationales se situe autour de 10.

### ► Weekend des antennes jeunes

Le weekend des antennes jeunes, qui s'est déroulé les 3 et 4 novembre 2018, a réuni 110 militants de moins de 25 ans en provenance de tout le pays et a notamment permis de renforcer leurs compétences ainsi que d'élire les 7 représentants des antennes jeunes d'AIF.

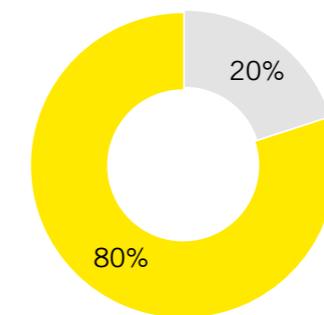
Contact: [coojeune@amnesty.fr](mailto:coojeune@amnesty.fr)



© B. Girette

## À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

4 structures locales sur 5 ont participé aux assemblées de leur région



### ► Rencontres interrégionales

Une rencontre interrégionale est un séminaire de deux jours qui réunit les équipes régionales d'AIF d'une des 6 grandes zones géographiques de la France (Nord, Nord-Est, Est, Sud-Est, Sud-Ouest, Nord-Ouest). On y réfléchit et échange sur les manières de fonctionner dans chaque région. En 2018 et début 2019, 5 rencontres interrégionales ont été organisées. Elles ont réuni plus de 50 représentants et relais de 20 des 30 régions délimitées par AIF.

### ► Weekends régionaux des antennes jeunes

Si le weekend des antennes jeunes principal est organisé à l'échelle nationale à l'automne, plusieurs équipes régionales organisent aussi leur propre événement pour fédérer les jeunes militants de leur territoire tout au long de l'année. En 2018, des weekends régionaux de ce type ont eu lieu en Bretagne, en Bourgogne, dans le Sud et dans la région Grand Est.

## À L'ÉCHELLE LOCALE

La médiane du nombre de réunions organisées par les structures militantes dans l'année est de 10. Le nombre minimum de réunions est de 2, le nombre maximum de 19.

En moyenne, les réunions voient la participation de 63% des membres des structures locales.

Les réunions des groupes locaux donnent lieu à des comptes rendus qui sont analysés par le secrétariat national afin de répondre au mieux aux besoins des structures locales. En 2018, 982 comptes rendus de 181 groupes locaux ont été reçus et étudiés.

Contact: [espacemilitant@amnesty.fr](mailto:espacemilitant@amnesty.fr)

La participation aux assemblées générales locales est plus élevée puisqu'on y dénombre en moyenne 75% des membres des structures militantes.

# TÉMOIGNAGES

## À POITIERS, UNE RENCONTRE MILITANTE AVEC LA JEUNESSE



© DR

Publié le 11.06.2018.

**Les écrans omniprésents, l'individualisme exacerbé, la superficialité des centres d'intérêt... des élèves de cinquième ont fait tomber les clichés sur la jeunesse. Une rencontre militante sur le thème de la discrimination plus qu'enrichissante.**

Au collège Jean Rostand de Neuville-de-Poitiers, près de Poitiers, le groupe local de Poitiers est intervenu sur le thème des discriminations.

Il faut dire que Josette et Claudie, militantes actives en éducation aux droits humains, ne manquent pas de savoir-faire.

En deux heures, les élèves ont ainsi pu découvrir les origines de la Déclaration universelle des droits de l'homme, plusieurs cas de violations de ces droits et les moyens d'action mis en œuvre par Amnesty International pour lutter contre ces violations.

«*On n'agit pas avec des kalachnikov mais avec des stylos et des claviers*» déclare Claudie, militante à Amnesty International.

### Des mises en situation pour sensibiliser

Pour arriver à capter l'attention des élèves, nos deux militantes ont recours à plusieurs méthodes. Elles font par exemple appel à des personnages connus des enfants : «*Nous sommes une seule famille humaine. La terre est toute petite. Thomas Pesquet nous l'a bien montré.*»

Josette et Claudie font aussi participer activement leur audience. «*Imaginez qu'un de vos amis fasse une blague raciste à la récré. Si vous pensez que vous intervenez, placez-vous à droite de la salle. Si vous pensez que vous n'intervenez pas, mettez-vous à gauche.*»

Chacun des enfants choisit son côté et réagit ensuite. La grande majorité décide d'intervenir et de recadrer leur ami. «*Si on explique bien, il comprendra. Sinon, ça ne vaut pas le coup d'être son ami*» développe une jeune fille.

Deuxième situation : «*Lors d'un repas de famille, un oncle fait une remarque homophobe. Intervenez-vous ou non ?*» «*Ça se fait pas parce qu'ils ont le droit de choisir leurs amoureux. J'ai une cousine qui a été homosexuelle plusieurs fois et sa chérie est super sympa (sic)*» réagit un élève. D'autres préfèrent ne pas intervenir car ils craignent de «*casser l'ambiance*» ou de mettre leurs parents en colère. Josette les rassure en leur disant que c'est en effet une situation difficile et les échanges continuent.

### Des interventions récurrentes

14h45, la cloche sonne la fin du cours. «*C'est déjà fini !*» s'exclame plusieurs élèves. Chacun d'entre eux repart ravi, la tête pleine et un ballon d'Amnesty dans les mains.

Raphaëlle Oble-Joulain, professeure d'histoire-géographie du collège, remercie chaleureusement les deux militantes pour leur implication et leur dynamisme. Elle espère déjà que le groupe local d'Amnesty de Poitiers pourra de nouveau intervenir l'année prochaine.

## UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS EN TOURNÉE



© DR

Publié le 11.12.2018.

**Yves Makwambala, défenseur de la démocratie au Congo, va à la rencontre de militants français. Retour sur cette expérience à Issoudun.**

Il est une heure du matin quand Yves Makwambala arrive à Issoudun, département de l'Indre. La veille, Yves était en Auvergne où il a rencontré des journalistes de *La Montagne* dans la matinée, des lycéens dans l'après-midi avant de terminer sa journée par une conférence de deux heures au Kiosque, l'université populaire de Thiers.

Sur le parking de l'hôtel où il va passer la nuit, Yves rencontre Yvette. Yvette est membre d'Amnesty International depuis douze ans.

C'est elle qui est à l'origine de la venue d'Yves à Issoudun.

### Une visite à ne pas rater

Quelques semaines avant le Sommet mondial des défenseurs des droits humains qui se tenait fin octobre à Paris, nous avions prévenu nos militantes et militants que six défenseurs seraient disponibles pour partager leur expérience du Sommet et raconter leur combat pendant quelques jours à travers la France. Dès qu'elle a eu l'information, Yvette a sauté sur l'occasion.

Très vite, elle embarque quatre étudiantes de l'IUT d'Issoudun dans le projet. Alisson, Claudia, Karen et Mylène aident alors Yvette à monter un programme de rencontres, communiquent sur la venue d'Yves et négocient des partenariats, comme avec le restaurant La Cognette, pour minimiser les frais de l'opération.

### Un témoignage poignant

Après sa journée marathon à Thiers, Yves entame donc une nouvelle journée dense en témoignage. Devant des lycéens ultra attentifs, il raconte son engagement au sein de la Lucha, un mouvement citoyen congolais non-violent, son arrestation pour avoir simplement manifesté, sa longue détention arbitraire.

Les élèves sont choqués par les conditions déplorables des prisons de la RDC. Yves conclut ses interventions en évoquant le travail de son avocat et sa liberté provisoire, son départ pour la Belgique et ses espoirs de retour à Kinshasa. En deux jours et avant de se rendre à Menton, Yves Makwambala aura touché près de 500 personnes... et même peut-être plus.

En début de soirée, un militant du groupe local d'Amnesty Issoudun lui raconte ainsi :

«*Je viens d'avoir une amie au téléphone. Elle me dit que sa fille ne lui parle que de vous et de votre histoire depuis qu'elle est rentrée à la maison.*»

## CONCOURS DE PLAIDOIRIES POUR LES DROITS HUMAINS



© DR

Publié le 27.12.2018.

### Une militante d'Amnesty participe au jury d'un concours de plaidoiries avec des lycéens.

Pour Christiane Riffaud de notre cercle d'action « Est dijonnais », le mois de décembre est chargé. Après avoir fait découvrir la Déclaration universelle des droits de l'homme à plusieurs centaines de voyageurs à la gare de Dijon dans le cadre du partenariat d'Amnesty International avec la SNCF; après avoir participé à l'inauguration de l'arbre des droits de l'homme à Arc-sur-Tille; la voici membre du jury de la finale régionale du concours de plaidoiries des lycéens du Mémorial de Caen.

En lice, onze candidats qui vont devoir faire preuve d'argumentation, de sincérité et d'authenticité, le tout en moins de huit minutes, pour décrocher le ticket pour la finale nationale prévue le 25 janvier.

Sans qu'ils ne se soient donnés le mot, beaucoup abordent la façon dramatique dont sont extraits les minéraux qui servent à produire nos téléphones portables.

L'un d'entre eux réactualise la phrase de Voltaire : « C'est à ce prix que vous mangez du sucre en Europe. ».

La liberté d'expression est l'autre sujet prisé par les candidats et candidates comme Raphaëlle qui évoque l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi.

Vient l'heure du choix.

Pas facile pour les sept membres du jury dont font partie Anne Dillenseger, adjointe déléguée à l'éducation de la mairie de Dijon ou encore Martial Ratel, rédacteur en chef local de Radio Campus. Membre du jury pour la quatrième fois, Christiane est ravie de représenter notre mouvement.

Pour Cécile Brossault, représentante du Mémorial de Caen, « Amnesty International est un partenaire très important qui donne du poids au concours ».

C'est à Christiane que revient l'honneur de remettre le premier prix. Elle profite de ce moment pour s'adresser aux candidats : « Vous êtes les citoyens de demain. Vous êtes les gardiens de nos droits. » Avec un clin d'œil, elle offre des stylos Amnesty : « Je vous rassure, Amnesty est passé au numérique... mais on peut encore signer des pétitions avec un stylo ! »

## UN DÉBUT PROMETTEUR POUR LES JEUNES DE BUSSY-SAINT-GEORGES



© DR

Publié le 08.01.2019.

### Bussy-Saint-Georges inaugure sa première antenne jeunes avec les 10 jours pour signer. Retour sur une mobilisation dans un lycée.

« Qui sont donc ces t-shirts jaunes, qui, en ces jours de décembre, arpencent mystérieusement les couloirs agités du lycée Martin Luther King, dans la ville habituellement si calme de Bussy-Saint-Georges ? », s'interrogeaient les profanes qui n'avaient pas encore entendu parler des 10 jours pour signer.

Il n'en fallait pas moins pour que nos chers t-shirts jaunes au logo en forme de bougie accourent, depuis leur stand savamment préparé dès 8 heures par les plus déterminés, brandissant pétitions et clamant leur discours en un temps record.

#### En action !

La première antenne jeunes Amnesty International de Bussy-Saint-Georges était née, et son inauguration n'était autre que les 10 jours pour signer.

C'était là la première occasion pour l'antenne de défendre concrètement des individus dont les droits avaient été violés, et de sensibiliser l'ensemble d'un lycée de plus de mille élèves aux droits humains, en cet anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Le début de l'opération semblait prometteur : les curieux attriés sans doute par la flamboyante nappe jaune ou par l'affiche géante « un câlin = un soutien », s'avancèrent et signaient, parfois frénétiquement, les pétitions.

Les lycéens volontaires recrutés quelques semaines auparavant dans des réunions discrètement tenues au lycée s'organisaient, un rigoureux planning avait été réalisé. Les équipes avaient été formées, et défilaient tour à tour, dans la « grande rue » qui mène à la cantine, toquaient à la salle des profs, pour présenter chaque jour un cas différent... jusqu'au blocus du lycée.

#### Des obstacles et des victoires

Au terme de six jours de mobilisation, il s'agissait du premier obstacle de taille.

Certains lycéens ou professeurs ne purent rentrer, et il fallait gérer l'incertitude quant à l'action à mener ou non le lendemain. L'opération se prolongeait, à mesure que les jours de blocus s'intensifiaient, et que le lycée désemplissait.

Après concertation auprès des lycéens, il fut décidé que le 10 décembre serait le dernier jour : il restait quatre cas, et la mobilisation devait être maximale. Mais la poursuite du blocus empêchait toujours le déroulement normal de l'action, et c'est pourquoi certains décidèrent de continuer l'action en dehors du lycée.

Finalement, avec 332 câlins partagés, quelques grands moments de solitude sur un stand vide aux heures du déjeuner, d'autres grands moments d'ivresse à la fin d'une journée chargée, après de jolies rencontres pleines d'humanité, l'antenne est fière d'avoir recueilli 3557 signatures.

Pour autant, l'opération fut loin d'être de tout repos : les lycéens ont parfois dû se heurter à des refus, en particulier concernant les cas de défenseurs des droits humains luttant contre la peine de mort, ou pour les droits LGBT, comme Marielle Franco, qui avait pourtant particulièrement touché les membres de l'antenne. À elle seule, elle incarne en effet, aujourd'hui plus que jamais, le courage d'un engagement aux mille facettes qui lui a coûté la vie.

Certes, les 10 jours pour signer, c'est terminé, mais le combat pour les droits humains est loin d'être achevé, et il n'y a pas d'âge pour le mener !

## À ÉVREUX, UNE ACTIVITÉ MILITANTE QUI S'ENRACINE



© DR

Publié le 31.01.2018.

**Depuis 10 ans, le groupe local d'Amnesty se mobilise sur les ondes d'une radio locale. Résultat ? Une équipe motivée qui fait parler de son combat de défense des droits humains au quotidien.**

« Bonsoir aux auditeurs et aux auditrices de Principe Actif ! Ici Amnesty Evreux qui anime sa deuxième émission du mois de janvier. » Au micro, Didier présente sur un air de jazz ses co-animateurs du jour : Édith, Renan, Sabine, et Clara, élève et responsable de l'antenne jeunes Amnesty du lycée Aristide Briand pour qui c'est le premier passage à la radio.

### Une rencontre entre une radio locale et un groupe local

Tout commence en 2008 lorsqu'une poignée de passionnés créent la radio associative Principe Actif à Évreux. Dès sa première année, la radio se rend au festival « Le rock dans tous ses états », où le groupe local Amnesty International d'Évreux répond, entre deux concerts, à une interview sur la peine de mort.

Deux ans plus tard, radio et militants se croisent à nouveau. Le groupe d'Amnesty organise une journée intitulée « Les chemins des droits humains » et Principe Actif vient couvrir l'événement. Germe alors l'idée qu'Amnesty pourrait intervenir sur l'antenne de façon régulière.

Il aura fallu six mois de discussions et d'hésitations.

« On n'est pas des professionnels, on n'a pas de compétence particulière pour animer une émission. »

C'est la venue du directeur d'antenne à une réunion du groupe qui poussera enfin les militants d'Amnesty à se décider. C'est oui ! Entre 2011 et 2015, une dizaine de membres du groupe se succèdent une fois par mois au micro. Les podcasts des premières émissions se sont perdus, « mais elles étaient sans doute un peu approximatives » sourit Didier, responsable du groupe. Peu à peu, les compétences s'affinent, le plaisir grandit et depuis 2015, les militants se retrouvent désormais les seconds et derniers mardis de chaque mois autour du micro. L'émission d'une heure, en direct, commence toujours par les campagnes d'Amnesty puis enchaîne avec les appels à action, les bonnes nouvelles, et se termine toujours par les actualités locales liées aux droits humains.

### Arrivée des émissions spéciales

Parfois, une émission spéciale est consacrée à un thème en particulier, comme lorsque l'écrivain et auteur dramatique burkinabé, Fargass Assandé, avait été invité.

Au programme de l'émission du 30 janvier : le cas Taner Kiliç, les menaces contre le droit à l'avortement en Pologne, ou encore la venue du bus Welcome à Évreux. Le tout entrecoupé du titre engagé « Noir et blanc » de Bernard Lavilliers.

Cette belle expérience permet aux membres d'Amnesty de mieux faire connaître les droits humains aux Ébroïciens. Elle a aussi permis de souder encore davantage une équipe motivée pour défendre les valeurs d'Amnesty International en Normandie.

Prochaine émission le 8 février.

## DES MILITANTS SOLICITENT LEURS DÉPUTÉS POUR FAIRE LIBÉRER TANER KILIÇ



© DR

Publié le 24.01.2018.

**À Épinal et à Angers, les militants d'Amnesty se sont mobilisés et ont contacté leurs députés respectifs**

Depuis huit mois maintenant, le président d'Amnesty International Turquie est emprisonné à tort et sous le coup d'une lourde condamnation. Partout dans le monde, les sections d'Amnesty International se mobilisent pour faire pression sur l'État turc et obtenir sa libération.

À Épinal, les membres du groupe local ont immédiatement pensé au député Stéphane Viry. Conseiller municipal spinalien, Stéphane Viry avait notamment aidé nos militants à monter une exposition sur la Déclaration Universelle des droits de l'homme à l'occasion d'une édition des 10 jours pour signer. En tant qu'ancien juriste, Stéphane Viry a tout de suite montré de l'intérêt pour le cas de Taner Kiliç. Il s'est alors empressé de poser une question écrite au Ministre de l'Europe des Affaires étrangères. Celui-ci lui a fait part de sa préoccupation pour la situation des défenseurs des droits de l'homme arrêtés cet été en Turquie et a indiqué que

La France continue à suivre étroitement leur situation, et [appelle] à la libération de l'ensemble des militants encore en détention, dont le président de la branche turque d'Amnesty.

Pour le député Stéphane Viry, c'était là l'occasion de donner corps aux engagements sur les droits humains qu'il avait signé lors de la campagne pour les élections législatives.

À Angers, les militants d'Amnesty se sont eux aussi mobilisés. Des six députés concernés par leur territoire et contactés par leurs soins, deux se sont saisis du dossier et ont interpellé le gouvernement au sujet de l'incarcération du président d'AI Turquie. Invités à discuter du projet de loi sur l'asile et l'immigration vendredi dernier par ces deux mêmes députés - Stella Dupont et Mathieu Orphelin - nos militants en ont profité pour leur rappeler la situation critique dans laquelle se trouve Taner Kiliç. En espérant que ce travail de persuasion au niveau local couplé aux efforts réalisés par Amnesty au niveau international portera ses fruits.

Prochaine étape : le procès du 31 janvier.

**Amnesty International France**  
76, boulevard de La Villette - 75019 Paris  
[mobilisation@amnesty.fr](mailto:mobilisation@amnesty.fr)

